

Déclaration du Parti communiste français

LE PARIS-VILLETTE DOIT VIVRE !

Après plusieurs mois de discussions infructueuses, la Ville de Paris vient d'annoncer brutalement la fin des subventions municipales au Théâtre Paris-Villette.

Depuis plus de 25 ans, Patrick Gufflet et son équipe y mènent une intense politique de découverte de langages, de créations théâtrales et interdisciplinaires. Loin des sentiers battus de l'avant-garde consensuelle ou de la « réponse à la demande », le Théâtre Paris-Villette est parvenu à constituer un pôle de référence dont témoigne la découverte en son sein de nombreux artistes comme Joël Pommerat, Claire Lasne, Benoît Lambert, Yasmina Reza, Arnaud Meunier, Jean-Paul Delore, Pierre Meunier, Isabelle Lafon... parmi tant d'autres.

Ajoutons qu'il a toujours su développer une action exigeante de rencontre avec les publics de l'Est parisien, des collégiens et lycéens du XIXe arrondissement ou de communes de la proche périphérie, et qu'il s'est imposé comme un « lieu-ressource » non seulement pour les artistes en peine de trouver leur espace de représentation, mais aussi pour nombre de théâtres d'Ile-de-France et d'ailleurs en quête de nouvelles formes et de nouveaux talents. C'est en outre, parmi les rares lieux de culture vivante de cet arrondissement de 190 000 habitants, le seul exclusivement dédié à la création théâtrale d'aujourd'hui, qui disparaîtrait. L'argument de la « faible fréquentation » ou du ratio subventions / fréquentation invoqué par la tutelle doit être apprécié à cette mesure.

À bien des égards, ce lieu est unique à Paris. Mais ce qui lui arrive s'inscrit dans un contexte, malheureusement préoccupant : c'est ainsi que le Théâtre du Lierre s'est vu privé de son outil de travail dans le XIIIe arrondissement, là aussi après plus de trente ans d'un travail exigeant et novateur au service des artistes et des habitants de cet arrondissement si mal pourvu ; que le Théâtre de l'Est Parisien (TEP), établissement public de l'état, pionnier de la première « décentralisation dramatique » dans le XXe, s'est vu rayé d'un trait de plume par le précédent gouvernement sans un battement de paupière de la Mairie de Paris ; que le Lavoisier Moderne Parisien, qui accomplit lui aussi un travail original depuis plus de vingt-cinq ans dans un quartier populaire et multiculturel du XVIIIe, a été brutalement abandonné par la Mairie de Paris...

Dans tous les cas, la responsabilité de l'État et de la Ville est conjointe. À chaque fois, l'argument budgétaire invoqué est particulièrement dérisoire en regard des moyens dont dispose Paris, qui de toutes les grandes villes de France est celle qui consacre la plus petite part de son budget aux arts et à la culture, au prétexte que l'État concentre dans la capitale un budget culturel important, ce qui est vrai, mais n'exonère nullement la collectivité parisienne de sa responsabilité vis-à-vis de ses habitants, des équipes artistiques qui ont choisi d'y travailler, et du développement culturel des quartiers.

Le Parti communiste français exprime son plus entier soutien à toute l'équipe du Paris-Villette comme aux artistes de cette saison, qui ont unanimement décidé d'assurer la programmation du théâtre sans certitude d'être rémunérés pour leur travail.

Il exige que la Mairie de Paris garantisse dans un premier temps le financement de la programmation et du fonctionnement de la saison 2012-2013. Avec les élus au Conseil de Paris du PCF et du PG, il invite l'ensemble des groupes de la majorité municipale à se ressaisir et à redonner au Théâtre Paris-Villette les garanties de pérennité dont il a besoin, simplement pour vivre.

Alain Hayot, délégué national à la culture du Parti communiste français
Igor Zamichëi, secrétaire de la Fédération de Paris

Le 9 octobre 2012